

AMR PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 46 000 euros
Siège social : 142 Chemin du Midi
Mas le Périer Redon
13560 SENAS
423 769 124 RCS TARASCON

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -33 650,00 euros de la manière suivante :

▣ Perte de l'exercice : -33 650,00 euros

⇒ Au compte « Autres réserves » s'élevant ainsi à 2 239 338,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 2 289 938,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JUIN 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Aldo Michel REA

 Aldo Michel REA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMR PARTICIPATION				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 142 CHEMIN DU MIDI MAS LE PERIER REDON 13560 SENAS				Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 2 3 7 6 9 1 2 4 0 0 0 4 5				Néant ☐ *			
						Exercice N clos le, 31/12/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
		Participations	CS	2 297 241	CT		2 297 241
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	235	BC		235
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ	2 297 476	BK		2 297 476
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	"Certifié conforme"			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 600	BX		57 600
		Autres créances (3)	BZ	12 243	BZ		12 243
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	1 694 342	CG		1 694 342
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	1 764 186	CK		1 764 186	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW					
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 061 662	IA		4 061 662	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	235	(3) Part à plus d'un an	
CR							
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AMR PARTICIPATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 000)			DA	46 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 600
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 272 988
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(33 650)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 289 938
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	302 826
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 633
	Dettes fiscales et sociales			DY	74 439
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Instrument financier à terme			D1	
	Autres dettes			EA	1 382 824
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 771 723	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 061 662	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 771 723
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMR PARTICIPATION										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL			
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)							FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles							F1			
	Autres produits (1) (11)							FQ	10 000		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	10 000		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	6 897			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX				
Salaires et traitements*							FY				
Cotisations sociales (10)							FZ	1 355			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { – dotations aux amortissements * (14) – dotations aux dépréciations							GA		
									GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							GI				
Autres charges (12)							GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	8 252			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*							GG	1 747		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*							GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GK			
	Reprises sur dépréciations							GL	34 315		
	Différences positives de change							GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GN			
	Produits de cessions d'immobilisations financières							GO			
	Total des produits financiers (V)							G2			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GP	34 315		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GQ			
	Différences négatives de change							GR	67 250		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							G3			
	Total des charges financières (VI)							GT			
								GU	67 250		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											
GV (32 934)											
GW (31 187)											

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS AMR PARTICIPATION		Néant ☐ *	
												Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)												HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ	
Impôts sur les bénéfices *												HK	2 463
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	44 315
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	77 965
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(33 650)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	235
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	67 250
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	1 355
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)							HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :							Exercice N				
								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :							Exercice N					
								Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AMR PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 061 662 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 33 650 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassement des comptes courants d'associés :

Les comptes courants d'associés sont désormais classés parmi les autres dettes, et non plus dans les emprunts et dettes financières diverses.

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	2 312 231		14 755	2 297 476
Immobilisations financières	2 312 231		14 755	2 297 476
ACTIF IMMOBILISE	2 312 231		14 755	2 297 476

Annexe : Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL AUTO M-ROAD 13560 SENAS	80 000	39 731	87,50	41 058
SAS ESPACE AUTOMOBILES 13560 SENAS	530 000	562 232	100,00	249 477
SCI SOLARE INVESTISSEMENTS 13560 SENAS	626 000	1 098 355	99,80	58 113
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 297 241	2 297 241			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 70 078 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	235	235	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 600	57 600	
Autres	12 243	12 243	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	70 078	70 078	

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	57 600
Banque - Intérêts courus à recevoir	3 792
Total	61 392

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 000,00 euros décomposé en 4 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 771 724 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	302 826	302 826		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 634	11 634		
Dettes fiscales et sociales	74 439	74 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 382 825	1 382 825		
Produits constatés d'avance				
Total	1 771 724	1 771 724		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 382 825			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 100
Intérêts comptes courants	67 250
Total	75 350

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS AMR PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AMR PARTICIPATION, 142 CHEMIN DU MIDI MAS LE PERIER REDON 13560 SENAS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'économie d'Impôt du groupe s'élève à 4250€.